

Christian Mahy (Écolo) veut interdire les armes factices à l'école

Christian Mahy, conseiller communal dans l'opposition, a proposé que le règlement d'ordre intérieur des écoles soit modifié en ce sens.

● **Pierric BRISON**

Au moment où le point sur la modification du règlement d'ordre intérieur des écoles était débattu au conseil communal de Rebecq, ce mercredi, Christian Mahy (Écolo) a proposé d'y ajouter un point. « J'aimerais que les armes factices soient interdites dans les écoles, car cela peut créer un climat de violence », a argumenté le conseiller des Verts. Il vise notamment les fêtes comme le carnaval. « Je trouve que les armes n'ont pas leur place dans les écoles et cela pourrait être élargi à d'autres événements, comme les activités organisées au centre culturel. »

Christian Mahy est fondamentalement contre l'utilisation des armes, et donc des armes factices pour les plus jeunes. « J'ai été objecteur de

conscience. On m'a forcé à réaliser un deuxième service militaire car j'ai refusé de porter une arme. Je n'ai jamais offert d'armes factices à mes enfants et n'en ai d'ailleurs jamais reçu de mes parents. Cela fait partie de mon éducation. Je trouve que les jeunes ne devraient pas avoir d'armes factices entre les mains. »

Sa proposition n'est donc absolument pas liée au climat actuel avec les attentats terroristes. « Je trouve qu'on banalise trop la présence de ces armes. Maintenant, je veux bien qu'il y ait des dérogations pour un spectacle de fin d'année, s'il faut représenter ou cow-boy un policier. »

La modification a été votée sans la proposition du conseiller d'opposition, mais le point pourrait revenir à l'ordre du jour lors du prochain conseil communal. La majorité ne semblait en effet pas contre l'idée.

« S'il faut interdire, cela doit se faire avec une explication pédagogique »

Ginette Herman, psychologue et professeure invitée à l'Université catholique de Louvain, ne va pas complètement dans le sens de Christian Mahy. « Les armes, même facti-

ces, font partie de la vie des enfants. Ils en voient dans les films, cela existe dans leur imaginaire. Ils en entendent parler aussi dans leur entourage. » L'interdire à l'école n'empêcherait donc pas l'enfant d'être en contact avec ces armes factices, bien présentes dans les dessins animés ou les histoires qu'ils lisent. « Mais il est vrai que le fait de posséder une arme a tendance à faciliter l'accès à ces pensées et gestes agressifs, tempère-t-elle. S'il faut interdire les armes factices dans les écoles, alors cela doit se faire avec une explication pédagogique. »

Elle estime en plus que la population risque de ne pas accepter cette mesure. « Censurer quelque chose, c'est rarement bien vu par la société. Les citoyens n'aiment pas que leur conduite soit dictée par l'autorité. Du coup, des réactions d'opposition peuvent apparaître, lance-t-elle. Le conseiller communal a raison de dénoncer la présence d'armes factices à l'école mais il faut voir la manière de s'y attaquer. »

C'est un véritable débat de société qui pourrait donc s'ouvrir à travers cette proposition du conseiller communal rebecquois Christian Mahy. ■